

PRINCIPALES DÉCISIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF TENU LE 4 NOVEMBRE 2021

Dans le but de partager les réflexions réalisées par les comités internes et d'enrichir la vie syndicale, vous retrouverez des explications supplémentaires sur les rapports des réunions du comité exécutif.

COMITÉS ET TABLES DE TRAVAIL 2021-2022 PARTAGE DES RESPONSABILITÉS ET NOMINATION DES MEMBRES

Les membres du comité exécutif ont procédé au partage des responsabilités des comités et à la répartition des membres dans les comités. Les nominations ont été réalisées en tenant compte de l'intérêt exprimé par les membres du conseil d'administration et de leur disponibilité. Le cahier des comités pour 2021-2022 a été transmis tout récemment par courriel aux membres du conseil d'administration et sera aussi disponible sur le site Internet de la fédération. La responsabilité des membres du comité exécutif attitrés aux différents dossiers a de plus été modifiée suite au départ de monsieur Éric Beauregard et à la venue de monsieur Stéphane Bisailon.

Les comités et tables de travail 2021-2022 sont :

- Comité de l'aménagement du territoire;
- Comité de l'environnement;
- Comité de finances;
- Comité des producteurs anglophones;
- Comité de la vie syndicale et des communications;
- Table de travail du Centre d'emploi agricole;
- Table des représentants des fermes de petite taille
- Comité ALUS Montérégie;
- Comité régional sur la santé psychologique;
- Comité ad hoc sur la fiscalité municipale;
- Comité ad hoc sur la relève agricole et la mixité;
- Comité Ferme AgrEAUenvironnementale.

De plus, la fédération organisera au besoin des rencontres de tables de travail régionales soit la table des syndicats locaux, la table des groupes spécialisés ou la table conjointe des syndicats locaux et des groupes spécialisés.

NOUVELLES NOMINATIONS

À la suite du départ de Éric Beauregard à titre de membre exécutif, le comité exécutif a dû procéder à la nomination de nouveaux représentants au sein du Conseil d'établissement de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe et du Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Montérégie. La Fédération a également procédé à la confirmation de nominations pour le mandat



des producteurs agricoles membres du comité consultatif agricole de la Communauté métropolitaine de Montréal (CCA). Mandat venant à échéance prochainement. Le CCA de la CMM devrait procéder à de nouvelles nominations lors de la première assemblée prévue le 9 décembre prochain.

GALA AGRISTARS

La date de la prochaine édition du Gala Agristars 2021-2022 est confirmée et aura lieu le 11 avril 2022 au théâtre l'Étoile Banque Nationale du quartier Dix30 de Brossard. Les élus ont pris connaissance des différentes catégories qui seront honorées et confirment la mise en place d'un nouveau prix soit *Prix Bon coup - Santé psychologique*.

Plusieurs actions de financement sont proposées afin d'aller chercher un maximum d'argent puisque les surplus iront en totalité à l'organisme Au cœur des familles agricole (ACFA) pour financer le salaire des deux travailleuses de rang de la Montérégie. La sollicitation des commanditaires devrait également débiter sous peu.

Bien que la Santé psychologique soit au cœur de l'organisation de l'évènement, il n'en sera pas le thème de façon officielle.

LA GESTION DES VESTIAIRES LORS DU SALON DE L'AGRICULTURE 2022

Afin d'amasser des fonds, la gestion du vestiaire lors des dernières éditions du Salon de l'agriculture de Saint-Hyacinthe était prise en charge par l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA). Par manque de temps, l'ACFA propose à la Fédération de prendre la relève lors de l'édition de janvier 2022. Ce qui permettrait d'amasser des fonds pour les deux travailleurs de rang en Montérégie.

Après discussion, les élus proposent de tenir une rencontre avec l'ACFA et le Salon de l'agriculture pour discuter plus précisément des détails afin d'entamer rapidement les démarches pour conclure le contrat avec le Salon de l'agriculture.

DEMANDE AU FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE

Suite à la décision rendue par la CPTAQ, le 16 septembre dernier, dans le dossier #427247- MRC des Maskoutains pour le projet d'usine d'abattage d'Exceldor, la Fédération a demandé une analyse du dossier à la firme BHLF. Suite à cette analyse, la Fédération a convenu de demander l'aide du Fonds de défense professionnelle afin d'obtenir un soutien juridique adéquat pour poursuivre les démarches et ce, suite au dépôt d'une requête au Tribunal administratif du Québec.

DÉPÔT DE PROJETS AU PLAN D'AGRICULTURE DURABLE

Les membres du comité exécutif ont adopté les recommandations de la direction de l'aménagement concernant le dépôt au Plan d'agriculture durable de deux projets initiés par les fédérations de l'UPA du Centre-du-Québec, de l'Estrie et de la Montérégie. Les projets *Réduction de l'utilisation systématique des semences traitées aux insecticides dans le maïs et soya* et *stratégies alternatives* et *Transfert de connaissance sur les bonnes pratiques d'aménagement et de valorisation des coulées agricoles* seront déposés au Sous-sous-volet 2.2 – Approche interrégionale du Programme Prime-Vert.

